

Estrie



« On peut allumer des dizaines de bougies à partir d'une seule, sans en abrégér la vie. On ne diminue pas le bonheur en le partageant. » Bouddha

Malgré les aléas de Dame nature, nous nous avançons inexorablement vers une nouvelle fin d'année aréquiennne. Les activités printanières nous réservent de bons moments. D'abord en mars, les membres du comité régional des femmes nous ont concocté une belle rencontre ayant pour thème « **Faut bien le dire ! Faut bien réagir... Faut bien en rire !** De plus, en avril, le comité régional en environnement et développement durable nous réserve bien des surprises.

Merci aux membres de ces deux comités, généreux de leur temps et de leur talent pour nous ressourcer, pour nous donner de nouvelles perspectives et nous garder au fait de l'évolution de notre société.

AGS et AGR

Chaque secteur tiendra en avril ou en mai, son assemblée générale (AGS). Votre participation à cette activité est très importante. C'est le temps de venir encourager les membres de votre conseil, leur démontrer votre appréciation et apporter vos suggestions, si vous le jugez opportun. De plus, il y aura aussi des **élections**. Voici les postes à combler :

Contenu	
Billet de la présidente	1
TACAE	2
Retraite	3
CAFE	4
Assurances	5
Activité Environnement	6
Conférenciers et réponse	7
Comité de Femmes	8
Sociopolitique	9
Invitation AGR	10
FLG	11

trésorerie, 1^{re} vice-présidence,

1^{er} conseiller ou 1^{re} conseillère. Les personnes ayant occupé ces postes pendant trois ans sont rééligibles pour un 2^e mandat. Après six ans, elles doivent, hélas, quitter ce poste.

C'est aussi cette année à l'AGS, que vous devez élire vos personnes déléguées au **Congrès 2020**.

Parmi les délégués, il doit obligatoirement y avoir 2 membres provenant du CS. Les autres membres sont élus à l'**assemblée générale du secteur**.

Remise des bourses AREQ

Les membres du conseil régional seront très heureux d'accueillir vos lauréates et vos lauréats qui se seront qualifiés pour recevoir les bourses AREQ à notre assemblée générale régionale du 28 mai.

Et vous, chers membres du secteur, êtes tous et toutes cordialement invités à participer à votre assemblée générale régionale (AGR). Vous serez alors informés de toutes les réalisations du plan d'action 2017-2020 qui ont été mises en œuvre par vos délégués. De plus, le CR vous offre un après-midi cadeau qui saura, tout comme l'an dernier, vous détendre et vous réjouir. Voir la feuille d'inscription.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux et nombreuses le 28 mai.

Prompt rétablissement à tous nos membres ayant des problèmes de santé.

Lucie Gagné, présidente régionale



TABLE D'ACTION CONTRE L'APPAUVRISSEMENT DE L'ESTRIE

Autre palier gouvernemental : Meilleur plan de lutte à la pauvreté?

Dans « La soupe au caillou » du 6 décembre 2018, publication du Collectif pour un Québec sans pauvreté, nous apprenions et je cite :

Le Gouvernement fédéral vient de déposer le projet de loi C-87 (Loi sur la réduction de la pauvreté) dans lequel il instaure un premier seuil de pauvreté au Canada.

Il y aurait une longue histoire dans cette prise de décision : elle remonterait aussi loin que septembre 1997. En effet, le statisticien en chef de Statistique Canada s'en était pris aux médias qui confondaient les seuils de faible revenu et les seuils de pauvreté. Il s'engageait à calculer ces seuils pour ne pas les qualifier de seuils de pauvreté.

Comment mesurer un seuil de « pauvreté »? Simplement par le nouveau seuil de faible revenu : la fameuse MPC, soit la Mesure du panier de consommation, c'est-à-dire « un panier dont les biens et services sont marqués d'un prix ».

Mais pour le Collectif, « sortir de la pauvreté (c'est) vivre au-delà du strict minimum et de la survivance ». Il faut « être capable ... (de) faire face aux imprévus et avoir accès à des loisirs ».

**« Décision purement politique, pourquoi ne pas
fixer un seuil de pauvreté plus élevé? »**

Guy Forget, votre mandataire à la TACAE

Notre régime de retraite du secteur public

« Maintenant », l'indexation !

C'est le nom de l'opération organisée par l'AREQ qui se déroule au niveau de tout le Québec pour sensibiliser les élus, tous partis confondus, à l'injustice créée en 1982, **année noire**, où on a entre autres, coupé les salaires et aboli, ou presque, l'indexation des rentes de retraite.

L'opération est menée par vos présidents et présidentes de secteurs, en collaboration avec votre responsable sectoriel du dossier retraite.

Attention : il ne s'agit pas de récupérer la pleine indexation, on risquerait de s'étouffer avec le morceau, mais **d'améliorer l'indexation pour la période de 1982 à 2000**, la plus pénalisée à l'heure actuelle.

Rappelons que les années cotisées avant 1982 sont pleinement indexées, que les années cotisées depuis le 1^{er} janvier 2000 sont indexées selon la formule la plus avantageuse, soit l'IPC* – 3 % ou minimum 50 %, mais que les années cotisées entre le **1^{er} juillet 1982 et le 31 décembre 1999** sont **TOUJOURS** indexées selon l'IPC* – 3 %.

L'opération « **Maintenant** », l'indexation ! vise à **améliorer** l'indexation de cette dernière période.

En 2010, lors d'une négociation, on a obtenu que pour ces années, l'indexation soit à l'IPC* – 3 %, **minimum 50 %**, si un taux de capitalisation de plus de **120 %** est atteint, mais pour la **caisse des participants seulement**. Et c'est ici que le bât blesse, **le gouvernement s'est réservé la décision de payer ou non sa part**.

Dans nos régimes de retraite, cotisations et paiements de rentes sont paritaires, sauf cette réserve.

L'opération « **Maintenant** », l'indexation ! a pour objectif de confronter les élus à cette échappatoire et de les "contraindre", autant que faire se peut, à s'engager à corriger cette lacune.

On demande que le gouvernement s'engage, le cas échéant, **à payer sa part...**

Donc si vous avez vu ou entrevu votre président ou votre présidente sectorielle en compagnie du député ou la députée de la région... il ne faut pas vous affoler et imaginer des scénarios de collusion... on travaillait probablement à améliorer notre indexation...!

*IPC : Indice des Prix à la Consommation

Gilles Lemieux, responsable régional du dossier retraite



ConcertAction Femmes Estrie

Parmi les nombreuses réalisations de ConcertAction femmes Estrie (CAFE) cette année, voici quelques évènements significatifs :

+ ConcertAction a monté une « **Carte-Ressources pour femmes en Estrie** » qui met en valeur la diversité et la pluralité de notre réseau féministe régional. Nous y trouvons les coordonnées des centres de femmes, des comités femmes des syndicats, des maisons d'hébergement et de tous les groupes membres et non membres de CAFE qui travaillent quotidiennement pour **l'amélioration des conditions de vie de toutes les femmes**. La carte-ressource fait aussi la promotion de la Marche mondiale des Femmes (MMF). Il s'agit d'une carte 11 x 17 pliée en accordéon, ce qui donne un petit dépliant qui se tient dans la main. *Vraiment utile !!!*

++ ConcertAction Femmes Estrie a aussi travaillé aux tables de réflexion et d'action menant à **l'ouverture officielle de la Maison Marie-Jeanne à Sherbrooke**, la première maison d'hébergement destinée aux femmes à risque ou en situation d'itinérance en Estrie ! *Vraiment nécessaire !!!*

+++ Afin d'être mieux informées sur l'impact que des projets miniers provoquent sur la vie des femmes et des familles, nous avons suivi une formation sur les femmes et **l'extractivisme** ! Plutôt que de vous décrire toutes les « brisures » fonctionnelles, émotionnelles et temporelles que les grands projets miniers (comme le Plan Nord) peuvent causer, je vous invite à visionner de courts vidéos de 2 à 4 minutes : <http://desterresminees.pasc.ca/nos-capsules-vidéos/> *Vraiment intéressant!!!*

++++ Pour tenir compte des réalités de toutes les femmes, nous avons aussi travaillé sur des recommandations présentées par le **Rapport de l'Observatoire de la retraite** (en lien avec l'amélioration des régimes de pensions). Ainsi, nous avons formulé des **revendications fédérales** en prévision de **sensibiliser les candidatEs et les personnes citoyennes aux enjeux importants des élections**. *Vraiment un dossier à suivre !!!*

+++++ La Marche mondiale des femmes (MMF) est un mouvement international d'actions féministes rassemblant des organisations de la base œuvrant pour éliminer les causes de la pauvreté et de la violence envers les femmes, partout dans le monde. Suite de la Marche du pain et des roses en 1995, au Québec, l'idée de créer un mouvement de solidarité entre les femmes du monde entier a germé. Depuis l'an 2000, une vaste mobilisation s'organise tous les 5 ans pour poursuivre les luttes. **La prochaine action de la MMF est prévue pour 2020**. *Vraiment bientôt !!!*

Le saviez-vous ? Le comité Marche mondiale des femmes - Estrie est maintenant ouvert aux citoyennes ! **Vous pouvez vous y engager afin de réfléchir, de créer et d'organiser la prochaine action en 2020, et ce dès maintenant !** facebook.com/mmfestrie/

819 563-1987 | agente@concertactionfemmesestrie.org *Vraiment invitant !!!*

Merci de garder votre vigilance pour l'égalité des conditions de vie des femmes

Jocefyne Sauv , mandataire au CAFE

Assurance Voyage

NB : les chiffres entre parenthèses correspondent au chapitre dans notre brochure SSQ (à consulter s.v.p.)

Réservation: par internet (Air Miles, Trivago, Booking ou tous autres commerces accrédités...). Pour éviter les problèmes, il faut payer soi-même son voyage et conserver sa preuve de paiement.

Type de voyages: extérieur du Québec, mais au Canada ou extérieur du Canada

Changement de médication: toujours communiquer avec assistance voyage dès que vous avez un changement de médication afin de procéder au changement si nécessaire pour ta réservation dès que possible (paragraphe gris au # 3.1). Si vous devez annuler votre voyage, il faudra communiquer avec la compagnie d'aviation ou autres responsables de votre forfait.

Problèmes lors du voyage (# 3.1.1): il faut toujours que l'adhérent communique avec SSQ ou demande à quelqu'un de le faire avant de choisir un centre hospitalier ou un médecin. L'autorisation préalable de SSQ est requise.

Autres: il faut toujours vérifier les exclusions liées à l'assurance voyage (# 3.1.3). Le numéro du service d'assistance voyage figure toujours au verso de notre carte plastifiée émise par SSQ. Il faut l'avoir toujours en notre possession.

3.2.1: on donne différentes définitions dont Accident - Compagne ou compagnon de voyage - Frais de voyage payés d'avance - Membre de la famille - Voyage (voyage touristique d'au moins 2 nuitées consécutives et nécessitant un déplacement d'au moins 400 km (←→) de votre lieu de résidence.

3.2.2: les différentes causes d'annulation

3.2.6: délai pour demander l'annulation = **48 h** ou le 1^{er} jour ouvrable suivant s'il s'agit d'un jour férié auprès de l'agence ou du transporteur concerné. La SSQ doit en être avisée au même moment.

Précautions à prendre: - toujours informer la personne qui nous accompagne durant notre voyage; - lui donner une copie de notre carte SSQ.
**Tu récupères ta copie à la fin du voyage.

Fernand Grenier, responsable régional en assurances
819 769-1884 ou cell. : 819 829-4539



INVITATION À NE PAS MANQUER !

Journée AREQ-ENVIRONNEMENT: mardi 30 avril 2019
Salle Richard Gingras, 4503 chemin Saint-Roch N.
(Secteur Ste-Élie) Sherbrooke, J1R 0K7.

-- Une journée d'informations, d'échanges, de partages et d'engagements --
-- Trois conférences-ateliers en simultanée en AM; une conférence pour tous en PM –
Notez: chaque participant vivra donc 1 conférence en AM et 1 conférence en PM !
Inscrivez votre premier et deuxième choix pour l'avant-midi (fiche à retourner ci-après).

Certains conférenciers vendront sur place leurs publications.

Cette journée est organisée par le **Comité Environnement de l'AREQ-ESTRIE** en collaboration avec le groupe **Les Amis de la Terre** de notre région !

Horaire de la journée

8h 30 Accueil et inscription

9h 00 Mot d'introduction et présentations des invités et conférenciers

9h 15 à 12h 00 3 conférences et tables rondes en sous-groupes selon les thèmes suivants:

- ***L'objectif zéro déchet*** avec **Mme Florence Léa-Siry**
- ***La gestion des matières résiduelles en Estrie*** avec **M. Jean-Claude Thibault**
- ***Mobilité durable et électrification des transports en région*** avec **M. Pierre Langlois**

12h 00 à 13h 00 Dîner

13h 15 à 14h 30 Le **PACTE POUR LA TRANSITION**: vers quelle transition et où en sommes-nous après 6 mois ?

Conférence de **M. Dominic Champagne**, suivie de questions et d'échanges animés pour bonifier nos actions.

14h 30 Engagement intergénérationnel pour la Transition: des jeunes impliqués dans le réseau des *Écoles Vertes Brundtland* nous inviteront à nous engager pour améliorer leur avenir sur cette planète. Pour concrétiser cela, les participants seront invités à signer formellement leur engagement pour la transition auprès des jeunes les représentant sur place.

14h 55 Synthèse et clôture

Les conférenciers:



FLORENCE-LÉA SIRY: elle démarre sa compagnie, le *Chic Frigo Sans Fric*, en 2012. Depuis elle est auteure, chroniqueuse et conférencière zéro-gaspillage. Passionnée de voyages, elle anime des ateliers culinaires sur le zéro déchet dans plusieurs pays déjà. Ses livres seront disponibles sur place.



JEAN-CLAUDE THIBAUT: géomorphologue de formation il est administrateur du RAPPEL, organisme œuvrant en gestion de l'eau; en outre, il a milité très activement depuis 5 ans dans *l'Opération Verre-Vert* afin de participer à dénouer l'impasse de la récupération du verre. Ses connaissances variées en font un conférencier recherché.



PIERRE LANGLOIS: physicien détenteur d'un doctorat, il a travaillé environ 20 ans en milieux universitaires et industriels au Canada et en France. Depuis 97, il s'est spécialisé en mobilité durable, particulièrement électrique, de même que dans les énergies renouvelables. Il est actuellement instructeur en électrification des transports à l'Université Laval. Ses livres seront disponibles sur place.



DOMINIC CHAMPAGNE: homme de théâtre, auteur et metteur en scène, il a signé la création d'une centaine de spectacles et d'émissions dramatiques. Il a à ce titre reçu plusieurs prix et distinctions. Militant écologiste très engagé, son leadership en environnement est unique et a déjà marqué nos grands combats dont le plus important actuellement: la lutte contre les changements climatiques et l'actuel mouvement pour la transition à faire.

Commanditaires :



SVP- Découpez le coupon ci-après

Journée AREQ-ENVIRONNEMENT -- INSCRIPTION POUR LE 30 AVRIL

Nom : _____ Tél : _____

Allergies alimentaires : _____

membre de L'AREQ Membre des Amis de la Terre Autre

➤ **Secteur** (encerclez la lettre de votre secteur s.v.p.) **A B C D E F G J**

Choix d'atelier : A- Zéro déchet
 B- Matières résiduelles
 C- Mobilité durable

*SVP- inscrire 1 pour le premier choix
et 2 pour le deuxième*

Coût: avant le 10 avril : 18\$; après le 10 avril : 23\$; Ci-joint **mon chèque** à l'ordre de : **AREQ-Estrie, région 05**

Envoyez votre inscription à: Mme Claire Gagnon, 744 rue Caroline, Sherbrooke, QC, J1E 3R4

Comité des Femmes (CF)

Le respect, ça se manifeste

8 mars 2019

Pourquoi ce thème ?

Après des années d'austérité qui ont affecté grandement les femmes, 2018 a été une année déterminante pour le mouvement féministe partout dans le monde, comme au Québec, notamment en raison de l'ampleur et de l'impact de la vague #MoiAussi.

Pourquoi revendiquer le respect ?

- Parce que retraitées, le mouvement #MoiAussi a fait surgir de tristes souvenirs, car plusieurs d'entre nous ont subi du harcèlement ou d'autres violences sexuelles.
- Parce que retraitées, nous sommes encore trop nombreuses à subir la violence et du harcèlement au quotidien.
- Parce que retraitées, nous sommes encore trop nombreuses à vivre dans la pauvreté.
- Parce que retraitées, nous sommes de plus en plus nombreuses à être proches aidantes, car les aides gouvernementales ont été coupées de façon dramatique, par des années d'austérité.
- Parce que la plupart de ces vérités touchent de façon encore plus criante certaines d'entre nous qui sommes autochtones, racisées, handicapées, transgenres, etc.

Tant que notre monde ne sera pas véritablement égalitaire, nous devons continuer d'exiger le respect et de manifester, sans jamais laisser aucune femme de côté. Cette lutte ne doit pas être l'affaire d'une seule journée, le 8 mars. Nous devons nous faire entendre pour l'égalité, la justice et pour défendre les droits de toutes les femmes.

Source : Journée internationale des femmes, FFQ

Lise Beaudoin, coresponsable régionale du CF

Socio : Maltraitance institutionnelle, pas seulement...

Le comité sociopolitique s'est donné comme actions de revendiquer des services de qualité en matière de soins à domicile et d'hébergement et de dénoncer toute forme de maltraitance.

Nous n'en avons pas fini de mentionner les problèmes ayant cours dans les CHSLD. Brigitte Breton, journaliste du Soleil demandait, au 1er décembre dernier, à la ministre Marguerite Blais, responsable des Aînés et des Proches Aidants, de veiller à la fin des situations rapportées par le **Protecteur du citoyen**. Ce dernier nomme dans son rapport le piètre traitement réservé aux personnes âgées dans certains CHSLD et certaines résidences privées. Son rapport mentionne que la pénurie de personnel entraîne un manque de soins adéquats et peut s'apparenter à de la maltraitance **selon la définition donnée dans la loi 115 visant à contrer la maltraitance**. Des lacunes importantes se voient dans des résidences privées pour aînés au niveau de la formation du personnel, de la salubrité et de la sécurité des lieux. De plus, il manque de soins adéquats et de lieux sécuritaires pour les personnes présentant des besoins particuliers en termes de comportement, le ministère n'ayant pas, au 31 mars dernier, de plan d'action pour aider cette clientèle plus vulnérable.

La ministre elle-même admet que la maltraitance institutionnelle existe. Est-ce acceptable? Bien NON! Est-ce que cela se vit près de nous? Assurément, hélas! On rapporte souvent des cas dans nos CHSLD de Sherbrooke, même s'il existe du personnel merveilleux. Le placement en CHSLD ne se fait pas de gaité de cœur, pour la personne elle-même et son entourage. L'organisation des soins est un terrain fertile à de la maltraitance: la contention chimique et physique, les délais d'attente pour le lever, le changement de couche, le bain, même relever une personne tombée devient un acte à délai d'attente. L'aide aux repas se révèle parfois un supplice pour la personne aidée, une médication adéquate manque dans les derniers moments. D'ailleurs à ce sujet, on réclame l'ajout d'un pharmacien dans plusieurs CHSLD. Aussi, n'y aurait-il pas lieu d'avoir des soins palliatifs dans ces institutions?

Pour ajouter à ce que je mentionne ci-haut, je pourrais vous parler de mon expérience difficile de sept mois d'accompagnement de mon mari ou commenter un article récent de Karine Godin dans les Opinions du 13 février dernier de La Tribune **. Cette dernière décrit très bien le vécu de sa grand-mère ainsi que le sien, ce qui me rejoint totalement. Pour continuer, êtes-vous au courant du recours collectif intenté par le Conseil de la protection des malades contre le gouvernement à la suite de la canicule de l'été dernier? Plusieurs décès en ont résulté. Dans notre cas, il y a quelques années, nous avons payé un air conditionné et son installation en faisant une demande spéciale, ceci dû à la condition physique de mon mari, en se faisant dire que c'était exceptionnel. Enfin, la rationalisation des soins, le mot-clé de notre CIUSSS, entraîne des pratiques irrespectueuses envers les personnes hébergées et les soignants. Est-ce que la ministre va réaliser son rêve d'éliminer ces effets pervers du système de santé en CHSLD? Que pouvons-nous faire à part espérer? **Soyons proactifs**.

Dans le prochain numéro, je vous donnerai des moyens concrets pour lutter contre la maltraitance.

**<https://www.latribune.ca/2191f8f365ca0fb8b69f57536f56f885>

Jeanne Chantal Bélanger, responsable régionale du comité sociopolitique



Madame, Monsieur,
Les membres du conseil régional vous convient à :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

Mardi 28 mai 2019 à 9 h

Salle de réception, complexe Steve L. Elkas (entrée arrière)
4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke J1N 3Y2

ORDRE DU JOUR

8 h 30 **Accueil**

9 h **Début de l'assemblée générale régionale**

1. Message d'ouverture de la présidente régionale et présentation des membres du CR
2. Nomination à la présidence d'assemblée et au secrétariat
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGR du jeudi, 31 mai 2018
5. Rapport de la présidente et plan d'action 2017-2020
6. Rapport des responsables régionaux des différents comités et des personnes mandataires de l'AREQ à plusieurs organismes

Pause

7. Période de questions et de commentaires
8. États financiers de 2018-2019 ainsi que de 2017-2018
9. Période de questions et de commentaires
10. Message de la personne invitée (CE de l'AREQ) Mme Christiane P.-Lapalme
11. Remise des bourses AREQ
12. Mot de clôture

11 h 30 Assemblée générale de la Fondation Laure-Gaudreault

12 h **Dîner chaud**

13 h 30 Spectacle : « Les enchanteurs »

15 h **Fin de la rencontre**

**Coût par membre, conjoint et personne amie des membres 18 \$,
non-membre : 23 \$. Si inscrit après le 17 mai, le coût sera majoré de 5 \$.**

BILLET RÉPONSE pour l'AGR du 28 mai 2019

Nom : _____ **Téléphone :** _____

N° de membre : _____ **Secteur** (encerclez la lettre de votre secteur s.v.p.)

A B C D E F G J

Non-membre : Nom : _____ Téléphone : _____

Allergies alimentaires : _____

➤ **Ci-joint mon chèque de _____ \$/personne à l'ordre de: AREQ-Estrie**

Faire parvenir votre billet-réponse **au plus tard le vendredi 17 mai 2019** à :
Claire Gagnon, 744, rue Caroline, Sherbrooke QC J1E 3R4

Lucie Gagné, présidente AREQ-Estrie
Estrien page 10



UNE CAMPAGNE DE SOLLICITATION 2018

FRUCTUEUSE À LA FLG

Grâce au dynamisme des responsables de secteur et à l'excellente collaboration des conseils sectoriels de l'AREQ, notre Fondation Laure-Gaudreault a réussi à recueillir la somme globale de **19 307,05 \$ en 2018**. Le bond le plus spectaculaire a été réalisé au niveau **des dons personnels** provenant des membres de l'AREQ, des donateurs extérieurs et des **activités de financement** tenues dans chaque secteur.

En enlevant le 10 % de frais administratifs au montant ci-haut mentionné mais en ajoutant 703,82 \$ provenant du national, c'est la somme de 18 080 \$ qui sera distribuée en Estrie. De plus, il y a la demande de la Fondation Vitae pour la recherche qui sera présentée lors de la réunion du bureau national de la FLG en mai 2019.

Au moment où j'écris cet article, nous en sommes à recueillir les demandes de dons provenant d'organismes et d'individus à la grandeur de l'Estrie. À la suite de l'examen de ces dernières par le comité exécutif de la Fondation, qui a le mandat de les approuver, elles seront envoyées au national qui émettra les chèques.

CAMPAGNE DE SOLLICITATION 2019

UNE NOUVEAUTÉ

J'invite ceux et celles qui font des dons personnels, à le faire en utilisant **le nouveau site internet de la Fondation**. Cette façon de procéder est tout à fait sécuritaire tout en réduisant les frais du donateur et de la Fondation. Elle est facile d'utilisation et vous permet d'avoir immédiatement votre reçu fiscal.

Claude Smith, président régional

Mise en page : Fernand Grenier

Correction : Pauline Picard et Lucie Gagné

Tombée des textes pour le prochain Estrien : 21 juin 2019